

**FIDUCIE NATIONALE DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

## FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

### TABLE DES MATIÈRES

|                                    | PAGE |
|------------------------------------|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant  | 1    |
| État des résultats                 | 3    |
| État de l'évolution de l'actif net | 4    |
| État de la situation financière    | 5    |
| État des flux de trésorerie        | 7    |
| Notes complémentaires              | 8    |

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Fiducie nationale du Canada

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie nationale du Canada (la « Fiducie nationale »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie nationale au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fiducie nationale conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie nationale à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie nationale ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie nationale.

**Marcil Lavallée**

OTTAWA  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
T 613 745-8387  
F 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**

Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants



**MOORE**

Un membre indépendant de  
Moore North America, Inc.

An independent member  
of Moore North America, Inc.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie nationale;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie nationale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie nationale à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 11 juillet 2025

**Marcil Lavallée**

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

3

|                                                                                           | 2025         | 2024         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>PRODUITS</b>                                                                           |              |              |
| Contribution Jeunesse Canada au travail                                                   | 843 321 \$   | 1 009 693 \$ |
| Subventions et contributions (note 3)                                                     | 122 552      | 202 970      |
| Commandites                                                                               | 357 862      | 218 629      |
| Inscriptions aux conférences                                                              | 284 634      | 201 409      |
| Dons et legs                                                                              | 192 705      | 191 354      |
| Cotisations des membres                                                                   | 104 617      | 95 530       |
| Propriétés                                                                                | 20 118       | 19 200       |
| Autres                                                                                    | 41 940       | 25 638       |
|                                                                                           | 1 967 749    | 1 964 423    |
| <b>CHARGES</b>                                                                            |              |              |
| Emploi des jeunes - Jeunesse Canada au travail (note 14)                                  | 843 321      | 1 009 693    |
| Gestion et administration                                                                 | 577 805      | 661 097      |
| Conférences                                                                               | 544 131      | 458 322      |
| Leadership, politiques et régénération                                                    | 541 904      | 653 928      |
| Gestion de placements                                                                     | 167 102      | 165 167      |
| Propriétés                                                                                | 163 076      | 146 924      |
| Gouvernance                                                                               | 110 231      | 81 829       |
| Communications                                                                            | 81 079       | 94 352       |
| Publications                                                                              | 42 078       | 57 795       |
| Membriétés                                                                                | 24 387       | 17 090       |
|                                                                                           | 3 095 114    | 3 346 197    |
| <b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX<br/>CHARGES AVANT PRODUITS DE PLACEMENTS</b> | (1 127 365)  | (1 381 774)  |
| <b>PRODUITS DE PLACEMENTS</b> (note 4)                                                    |              |              |
| Gains réalisés sur placements                                                             | 867 440      | 578 816      |
| Gains latents sur placements                                                              | 651 099      | 1 277 253    |
| Dividendes                                                                                | 608 582      | 494 283      |
| Intérêts                                                                                  | 119 272      | 69 849       |
|                                                                                           | 2 246 393    | 2 420 201    |
| <b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>                                              | 1 119 028 \$ | 1 038 427 \$ |

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

4

### HORS DOTATION

|                                                                 | Non<br>affecté | Investi en<br>immobi-<br>lisations | Investi<br>dans les<br>propriétés<br>du patrimoine | Fonds<br>Runciman<br>pour la<br>conservation<br>du patrimoine | 2025         | 2024         |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>SOLDE AU DÉBUT</b>                                           | 7 140 650 \$   | 20 449 \$                          | 2 \$                                               | 39 517 \$                                                     | 7 200 618 \$ | 6 162 191 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport<br>aux charges | 1 120 176      | (5 158)                            | -                                                  | 4 010                                                         | 1 119 028    | 1 038 427    |
| <b>SOLDE À LA FIN</b>                                           | 8 260 826 \$   | 15 291 \$                          | 2 \$                                               | 43 527 \$                                                     | 8 319 646 \$ | 7 200 618 \$ |

### DOTATION

|                                   | <u>Fiducie nationale du Canada</u> |               |
|-----------------------------------|------------------------------------|---------------|
|                                   | 2025                               | 2024          |
| <b>SOLDE AU DÉBUT ET À LA FIN</b> | 13 180 511 \$                      | 13 180 511 \$ |

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2025

5

|                                          | 2025          | 2024          |
|------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>ACTIF</b>                             |               |               |
| <b>ACTIF À COURT TERME</b>               |               |               |
| Encaisse                                 | 71 502 \$     | 44 214 \$     |
| Débiteurs (note 5)                       | 86 747        | 57 310        |
| Subventions et contributions à recevoir  | -             | 14 766        |
| Frais payés d'avance                     | 43 345        | 56 376        |
|                                          | 201 594       | 172 666       |
| <b>PLACEMENTS</b> (note 6)               | 21 800 497    | 20 716 852    |
| <b>IMMOBILISATIONS</b> (note 7)          | 15 291        | 20 449        |
| <b>PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE</b> (note 8) | 2             | 2             |
|                                          | 21 815 790    | 20 737 303    |
|                                          | 22 017 384 \$ | 20 909 969 \$ |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2025

6

|                                                   | 2025          | 2024          |
|---------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>PASSIF</b>                                     |               |               |
| <b>PASSIF À COURT TERME</b>                       |               |               |
| Créditeurs et frais courus (note 9)               | 273 985 \$    | 399 746 \$    |
| Produits reportés (note 10)                       | 213 878       | 125 509       |
| Subventions et contributions reportées (note 11)  | 29 364        | 3 585         |
|                                                   | 517 227       | 528 840       |
| <b>ACTIF NET</b> (note 12)                        |               |               |
| <b>HORS DOTATION</b>                              |               |               |
| Non affecté (note 13)                             | 8 260 826     | 7 140 650     |
| Affectations internes                             |               |               |
| Investi en immobilisations                        | 15 291        | 20 449        |
| Investi dans les propriétés du patrimoine         | 2             | 2             |
| Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine | 43 527        | 39 517        |
|                                                   | 8 319 646     | 7 200 618     |
| <b>DOTATION</b>                                   |               |               |
| Fiducie nationale du Canada                       | 13 180 511    | 13 180 511    |
|                                                   | 21 500 157    | 20 381 129    |
|                                                   | 22 017 384 \$ | 20 909 969 \$ |

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

7

|                                                                                    | 2025         | 2024         |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                                                 |              |              |
| Excédent des produits sur les charges                                              | 1 119 028 \$ | 1 038 427 \$ |
| <b>Ajustements pour :</b>                                                          |              |              |
| Gains latents sur placements                                                       | (659 234)    | (1 285 985)  |
| Amortissement des immobilisations                                                  | 5 158        | 7 020        |
|                                                                                    | 464 952      | (240 538)    |
| <b>Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :</b>       |              |              |
| Débiteurs                                                                          | (29 437)     | 38 078       |
| Subventions et contributions à recevoir                                            | 14 766       | (14 766)     |
| Frais payés d'avance                                                               | 13 031       | 7 255        |
| Créditeurs et frais courus                                                         | (125 761)    | 67 000       |
| Produits reportés                                                                  | 88 369       | (16 517)     |
| Subventions et contributions reportées                                             | 25 779       | (296 109)    |
|                                                                                    | (13 253)     | (215 059)    |
|                                                                                    | 451 699      | (455 597)    |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                                  |              |              |
| Variation nette des placements                                                     | (424 411)    | 428 229      |
| Acquisition d'immobilisations                                                      | -            | (5 175)      |
|                                                                                    | (424 411)    | 423 054      |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> | 27 288       | (32 543)     |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>                            | 44 214       | 76 757       |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>                            | 71 502 \$    | 44 214 \$    |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fiducie nationale du Canada (la Fiducie nationale) est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fiducie nationale est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins fiscales et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

Les objectifs de la Fiducie nationale sont de conserver les lieux et collectivités du Canada revêtant un caractère historique ou une importance culturelle et d'en promouvoir la conservation, de sensibiliser le public et de le mobiliser en faveur de la conservation et de l'appréciation des bâtiments, des paysages, des aires naturelles et des collectivités ayant un caractère patrimonial, ainsi que de favoriser l'éducation en offrant publiquement des bourses d'études ou autres et d'autres formes d'aide financière à l'intention de jeunes professionnels ou d'étudiants canadiens qui poursuivent des études ou qui travaillent dans le domaine de la conservation du patrimoine ou un domaine connexe.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fiducie nationale applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Constatation des produits

La Fiducie nationale comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée. Les contributions aux fonds de dotation sont comptabilisées comme des augmentations directes des actifs nets.

Les produits d'inscriptions aux conférences et de commandites sont constatés lorsque l'événement a lieu alors que les dons et legs sont constatés lorsqu'ils sont reçus à moins d'être reportés lorsque les fonds sont désignés pour un programme spécifique dans le cadre duquel les charges seront encourues dans le futur.

Les produits de contrats sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les cotisations des membres et les autres produits sont constatés à titre de produits de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Apport à recevoir**

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

### **Conversion des comptes en devises étrangères**

La Fiducie nationale utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception du coût de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

La Fiducie nationale évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fiducie nationale qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

La Fiducie nationale évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs ainsi que des subventions et contributions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fiducie nationale détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fiducie nationale détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Ventilation des charges**

La Fiducie nationale ventile une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise avec constance année après année.

Les clés de répartition utilisées pour ventiler une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes sont les suivantes :

- a) Salaires et avantages sociaux : selon le plan de travail, en fonction du temps estimatif consacré à chaque programme;
- b) Frais d'administration : selon le budget approuvé aux accords de contribution, lequel est établi en fonction de l'utilisation réelle - au prorata.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci dessous :

|                         | <b>Taux</b> |
|-------------------------|-------------|
| Mobilier et équipement  | 20 %        |
| Équipement informatique | 30 %        |

### Propriétés du patrimoine

Les propriétés du patrimoine sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'est imputé aux résultats pour les propriétés du patrimoine. Lorsque les conditions indiquent que la juste valeur d'un bien patrimonial est inférieure au coût, la valeur comptable nette est alors réduite à la juste valeur de l'actif.

### Réduction de valeur des immobilisations

La Fiducie nationale comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fiducie nationale consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

## 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

|                                                                                | <b>2025</b>       | <b>2024</b>       |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Assurances Ecclésiastiques - Le Beau Sauvage                                   | <b>50 000 \$</b>  | 25 000 \$         |
| Parcs Canada - Journées des endroits historiques                               | <b>30 000</b>     | 26 000            |
| Jeunesse Canada au Travail                                                     | <b>20 200</b>     | 20 210            |
| Conseil du patrimoine religieux du Québec - Chapelle<br>commémorative Papineau | <b>18 293</b>     | -                 |
| Autres subventions et contributions                                            | <b>4 059</b>      | 39 000            |
| Patrimoine canadien – Projet de relance                                        | -                 | 26 500            |
| Parcs Canada - Projet de relance                                               | -                 | 25 000            |
| Ocean Capital Holdings - Projet de relance                                     | -                 | 20 000            |
| Fiducie du patrimoine ontarien                                                 | -                 | 20 000            |
| Patrimoine canadien - Fonds de diversité et d'inclusion                        | -                 | 1 260             |
|                                                                                | <b>122 552 \$</b> | <b>202 970 \$</b> |

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

12

### 4. PRODUITS DE PLACEMENTS

Les produits de placements ont été augmentés d'un montant de 8 135 \$ (2024 : 8 732 \$) affectés au Fonds de bourses de la Fiducie nationale. Ce montant est inclus dans les produits reportés.

Les produits de placements sont assujettis à une politique du conseil d'administration visant à limiter l'utilisation des fonds pour couvrir les frais d'exploitation annuels, à réduire le risque de dépassement budgétaire, à aider la Fiducie nationale à suivre le rythme de l'inflation et à couvrir toute autre dépense extraordinaire approuvée par le conseil.

### 5. DÉBITEURS

|                                     | 2025      | 2024      |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| Comptes clients                     | 79 700 \$ | 12 034 \$ |
| Taxe de vente harmonisée à recevoir | 7 047     | 45 276    |
|                                     | 86 747 \$ | 57 310 \$ |

### 6. PLACEMENTS

|                                         | 2025          | 2024          |
|-----------------------------------------|---------------|---------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 541 680 \$    | 541 076 \$    |
| Obligations corporatives canadiennes    | 3 399 006     | 3 093 690     |
| Actions privilégiées canadiennes        | 1 243 220     | 995 378       |
| Fonds communs d'obligations mondiales   | 3 146 390     | 3 043 581     |
| Actions canadiennes                     | 3 375 197     | 4 040 299     |
| Actions américaines                     | 4 293 800     | 3 823 073     |
| Actions internationales                 | 133 448       | 245 333       |
| Fonds mutuels américains                | 1 352 740     | -             |
| Fonds mutuels internationaux            | 2 425 639     | 2 123 810     |
| Fonds mutuels mondiaux                  | 1 889 377     | 1 547 335     |
| Fonds mutuels canadiens                 | -             | 1 263 277     |
|                                         | 21 800 497 \$ | 20 716 852 \$ |

La totalité des Fonds est investie et gérée de manière à suivre les lignes directrices suivantes, décrites en ordre de préséance :

- protéger la dotation quant à sa valeur nominale;
- générer une source constante de produits afin de financer les activités de la Fiducie nationale, sans pour autant réduire la valeur nominale du Fonds de dotation;
- générer une croissance; et
- maximiser le taux de rendement à long terme du Fonds de dotation.

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

13

### 7. IMMOBILISATIONS

|                         |            |                      | 2025         | 2024         |
|-------------------------|------------|----------------------|--------------|--------------|
|                         | Coût       | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Mobilier et équipement  | 64 222 \$  | 56 411 \$            | 7 811 \$     | 9 764 \$     |
| Équipement informatique | 39 811     | 32 331               | 7 480        | 10 685       |
|                         | 104 033 \$ | 88 742 \$            | 15 291 \$    | 20 449 \$    |

La charge totale d'amortissement de 5 158 \$ (2024 : 7 020 \$) est comptabilisée à la rubrique « Gestion et administration » à l'état des résultats.

### 8. PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE

|                                                    | 2025 | 2024 |
|----------------------------------------------------|------|------|
| Myrtleville House, Brantford, Ontario              | 1 \$ | 1 \$ |
| La chapelle du Manoir-Papineau, Montebello, Québec | 1    | 1    |
|                                                    | 2 \$ | 2 \$ |

Les propriétés du patrimoine de Brantford et de Montebello sont détenues en fiducie et n'ont aucune valeur substantielle dans ces états financiers.

### 9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

|                              | 2025       | 2024       |
|------------------------------|------------|------------|
| Fournisseurs et frais courus | 130 366 \$ | 317 011 \$ |
| Salaires et vacances à payer | 120 503    | 44 414     |
| Sommes à remettre à l'État   | 23 116     | 38 321     |
|                              | 273 985 \$ | 399 746 \$ |

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

14

### 10. PRODUITS REPORTÉS

Les variations du solde des produits reportés sont les suivantes :

|                                                                     | 2025       | 2024       |
|---------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Solde au début                                                      | 125 509 \$ | 142 026 \$ |
| Plus : montant reçu au cours de l'exercice                          | 284 926    | 103 388    |
| Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice | (196 557)  | (119 905)  |
| Solde à la fin                                                      | 213 878 \$ | 125 509 \$ |

Les produits reportés se détaillent comme suit :

|                                          | 2025       | 2024       |
|------------------------------------------|------------|------------|
| Fonds de bourses de la Fiducie nationale | 113 015 \$ | 83 365 \$  |
| Cotisations des membres                  | 50 863     | 42 144     |
| Commandite de conférence                 | 50 000     | -          |
|                                          | 213 878 \$ | 125 509 \$ |

### 11. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations du solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

|                                                                     | 2025      | 2024        |
|---------------------------------------------------------------------|-----------|-------------|
| Solde au début                                                      | 3 585 \$  | 299 694 \$  |
| Plus : montant octroyé au cours de l'exercice                       | 941 562   | 945 575     |
| Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice | (915 783) | (1 241 684) |
| Solde à la fin                                                      | 29 364 \$ | 3 585 \$    |

|                                  | 2025      | 2024     |
|----------------------------------|-----------|----------|
| Jeunesse Canada au travail (JCT) | 25 779 \$ | - \$     |
| Fondation communautaire d'Ottawa | 3 585     | 3 585    |
|                                  | 29 364 \$ | 3 585 \$ |

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

15

### 12. ACTIF NET, HORS DOTATION ET DOTATION

Les actifs nets incluent le montant original du Fonds de dotation reçu du Gouvernement du Canada ainsi que des fonds hors dotation.

Des contributions d'un montant de 13 180 511 \$ reçues du Gouvernement du Canada sont détenues par la Fiducie nationale et investies dans des placements qui sont des placements autorisés pour les fonds de sociétés d'assurances en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances; les produits dérivés de ces placements sont utilisés pour atteindre les objectifs de la Fiducie nationale. Si la Fiducie nationale était abolie ou dissoute, la totalité de la dotation existante serait alors remboursée en faveur de la Couronne.

Les affectations internes incluent le Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine. Ce fonds a été créé suite à la vente de la propriété d'Annapolis royal. Les sommes sont investies et les produits et les charges nets sont ajoutés à ce fonds sur une base annuelle.

### 13. FONDS NON AFFECTÉ

Le Fonds non affecté est assujéti à une politique du conseil d'administration visant à limiter l'utilisation des fonds pour couvrir les frais d'exploitation annuels, à réduire le risque de dépassement budgétaire, à aider la Fiducie nationale à suivre le rythme de l'inflation et à couvrir toute autre dépense extraordinaire approuvée par le conseil.

### 14. EMPLOI DES JEUNES - JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL (JCT)

En vertu des exigences du ministère du Patrimoine canadien, les charges liées au projet Jeunesse Canada au travail sont les suivantes :

|                                                                          | 2025       | 2024         |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|--------------|
| Contributions aux employeurs - JCT dans les établissements du patrimoine | 512 178 \$ | 506 229 \$   |
| Contributions aux employeurs - JCT pour une carrière vouée au patrimoine | 204 823    | 365 383      |
| Frais d'administration                                                   | 126 320    | 138 081      |
|                                                                          | 843 321 \$ | 1 009 693 \$ |

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

16

### 15. VENTILATION DES CHARGES

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés aux activités comme suit :

|                                                | 2025         | 2024       |
|------------------------------------------------|--------------|------------|
| Leadership, politiques et régénération         | 342 474 \$   | 415 815 \$ |
| Gestion et administration                      | 326 073      | 260 101    |
| Conférences                                    | 119 157      | 131 740    |
| Emploi des jeunes - Jeunesse Canada au travail | 112 664      | 66 677     |
| Communications                                 | 57 956       | 56 668     |
| Gouvernance                                    | 54 195       | 25 307     |
| Publications                                   | 10 939       | 20 666     |
| Propriétés                                     | 8 854        | 20 416     |
|                                                | 1 032 312 \$ | 997 390 \$ |

Des frais d'administration totalisant 3 007 \$ (2024 : 8 867 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration », nul \$ (2024 : 2 133 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » et 850 \$ (2024 : nul \$) présentés à la rubrique « Communications » ont également été ventilés au programme JCT.

### 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fiducie nationale à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fiducie nationale est principalement lié aux débiteurs.

La Fiducie nationale consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 81 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux entités. La Fiducie nationale évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque d'investissement

Puisque la Fiducie nationale détient des placements, celle-ci s'expose à des risques liés à l'investissement. Parmi ces risques, on retrouve ceux qui proviennent des variations dans les taux d'intérêt, dans les taux de change dus à la conversion des devises étrangères, et ceux qui existent dans les marchés d'actions, qu'ils soient locaux ou étrangers. Il existe également des risques qui proviennent des éventualités qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse pas faire face à ses obligations.

La Fiducie nationale respecte des politiques et des procédures en matière d'investissement pour contrôler le niveau de risque auquel elle s'expose. Les pratiques de la Fiducie nationale en ce qui concerne les placements ont pour but d'éviter tout risque inutile de perte ou d'insuffisance d'actif et de fournir une espérance quant à leur rendement. Le risque maximal auquel s'expose la Fiducie nationale correspond à la juste valeur des placements.

De plus, plusieurs annonces relatives à des tarifs douaniers et à d'autres mesures commerciales protectionnistes ont été faites depuis l'élection américaine du 5 novembre 2024. Ces mesures ont entraîné d'importantes fluctuations de la juste valeur marchande des placements cotés sur un marché actif. L'organisme n'est pas en mesure d'estimer l'incidence potentielle future que pourrait avoir cette situation sur ses activités.

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

18

### 16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque lié à la concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs qui présentent des caractéristiques semblables et/ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres facteurs semblables. La répartition des fonds, décrite ci-dessous, est en accord avec les directives liées à la diversification ainsi qu'avec les objectifs d'investissement énoncés dans la politique de placements de la Fiducie nationale :

|                                                     | 2025         | 2024         |
|-----------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>      | <b>2,5 %</b> | <b>2,6 %</b> |
| <b>Revenus fixes</b>                                |              |              |
| Obligations corporatives canadiennes                | 15,6 %       | 14,9 %       |
| Actions privilégiées canadiennes                    | 5,7          | 4,8          |
| Fonds communs d'obligations mondiales               | 14,4         | 14,7         |
| Total des revenus fixes                             | 35,7         | 34,4         |
| <b>Instruments de capitaux propres canadiens</b>    |              |              |
| Actions canadiennes                                 | 15,5         | 19,5         |
| <b>Instruments de capitaux propres étrangers</b>    |              |              |
| Actions américaines                                 | 19,7         | 18,5         |
| Actions internationales                             | 0,6          | 1,2          |
| Total des instruments de capitaux propres étrangers | 20,3         | 19,7         |
| Total des instruments de capitaux propres           | 35,8         | 39,2         |
| <b>Fonds mutuels</b>                                |              |              |
| Fonds mutuels canadiens                             | -            | 6,0          |
| Fonds mutuels américains                            | 6,2          | -            |
| Fonds mutuels internationaux                        | 11,1         | 10,3         |
| Fonds mutuels mondiaux                              | 8,7          | 7,5          |
| Total des fonds mutuels                             | 26,0         | 23,8         |
| Total des investissements                           | 100,0 %      | 100,0 %      |

**16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Au 31 mars 2025, l'actif comprend des placements en trésorerie et équivalents de trésorerie de 91 745 \$ (2024 : 208 232 \$), en actions canadiennes de 95 719 \$ (2024 : 125 585 \$), en actions américaines de 4 293 800 \$ (2024 : 3 823 073 \$) et en actions internationales de 133 448 \$ (2024 : 245 333 \$) qui ont été convertis en dollars canadiens.

**17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

La Fiducie nationale est membre du Plan de régime de pension de retraite de la fonction publique (le Plan) qui est un régime de retraite à prestations définies accessible à tous les employés permanents. Le Régime offre des avantages de retraite établis en fonction du nombre d'années de service de l'employé et de sa rémunération moyenne annuelle sur une période de temps précédant son départ à la retraite. Le Plan est un régime de retraite interentreprises géré par le Gouvernement fédéral et réglementé par la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP). Par conséquent, la Fiducie nationale le comptabilise comme un régime de retraite à cotisations définies.

En vertu de la LPFP, le taux de cotisation actuel pour les employés est de 9,06 %, jusqu'à l'atteinte du gain maximum admissible pour le Régime de pensions du Canada (RPC), et de 11,64 % au-delà du gain maximum admissible pour le RPC pour les employés ayant adhéré au Plan avant le 31 décembre 2012. Pour les employés ayant adhéré au Plan en date du 1 janvier 2013, les taux sont de 7,95 % et de 10,53 % respectivement. Dans le cadre de la LPFP, la Fiducie nationale verse 1,02 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan avant le 1 janvier 2013 et 1,01 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan après le 31 décembre 2012. Les taux de cotisation de l'employeur pour l'année civile 2024 s'élevaient respectivement à 1,02 et à 1,00 fois le montant des cotisations versées par les employés. Le total des cotisations de l'employeur pour l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élève à 70 035 \$ (2024 : 59 389 \$).

**18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par la Fiducie nationale en vertu de baux totalisent 151 333 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

|      |           |
|------|-----------|
| 2026 | 45 400 \$ |
| 2027 | 45 400 \$ |
| 2028 | 45 400 \$ |
| 2029 | 15 133 \$ |

**19. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.